



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
=***=



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)
=***=

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA
COMMUNICATION
(DSLCL)



=***=



Filière : Linguistique

Option : Description linguistique

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Maîtrise

THEME :

**Focalisation et topicalisation en
sábe**

Présenté par :

OBADARA Itunu Ruth

Sous la direction de :

Dr ADJERAN Moufoutaou

Maître-Assistant des Universités
(CAMES)

Juillet 2016

Sommaire

Dédicace.....	ii
Remerciements.....	iii
Symboles et abréviations	iv
Résumé.....	v
Introduction.....	1
CHAPITRE 1 : GENERALITES	6
1.1. Problématique	6
1.2. Méthodologie	6
1.3. Objectifs et hypothèses de la recherche.....	7
1.4. Clarification conceptuelle	8
1.5. Cadre théorique.....	14
1.6. Revue de la littérature	15
CHAPITRE 2 : ANALYSE SYNTAXIQUE DU MORPHEME DE	
FOCALISATION EN şábe.....	24
2.1. A propos de la focalisation	24
2.2. Processus de focalisation en şábe	24
2.3. Types de focalisation	34
CHAPITRE 3: ANALYSE SYNTAXIQUE DU MORPHEME DE	
TOPICALISATION EN şábe	40
3.1. A Propos de la topicalisation	40
3.2. Processus de topicalisation	40
3.3. Types de topicalisation	52
Conclusion	58
Références bibliographiques.....	60
Annexes.....	63
Table des matières.....	67

A mes parents.

Remerciements

Au terme de ce travail, nous adressons nos sincères remerciements à :

- ✓ Notre maître de mémoire Docteur ADJERAN Moufoutaou pour son attention et sa disponibilité ;
- ✓ Tous les professeurs et les chefs du Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSLCC) pour toutes leurs peines en vue de notre formation ;
- ✓ Notre oncle BABA Samuel pour la patience et le soutien tant matériel que financier,
- ✓ Notre feu père OBADARA Adjin et à notre mère ADJE Charlotte,
- ✓ Nos frères et sœurs d'une part et à nos cousins et cousines d'autre part pour leurs conseils et appuis de toutes sortes ;
- ✓ Notre époux IDOHOU Hubert pour son soutien inconditionnel, son attention, sa patience et sa disponibilité toutes les fois que nous le sollicitons ;
- ✓ Tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail, nous disons infiniment merci.

Symboles et abréviations

//	: Découpage syntagmatique
ASP	: Aspect
FOC	: Focus/focalisateur
TOP	: Topicalisation
Sg	: Singulier
Pl	: Pluriel
Neg	: Négation
SN	: Syntagme Nominal
PR	: pronom de rappel
DET	: Déterminant
SVO	: sujet-verbe-objet
*	: non attesté
Spec	: Spécifieur
Cl.	: Marqueur de classe
Int.	: Interrogatif
Poss	: Possessif
DEM	: Démonstratif
Prép.	: Préposition
Coord.	: Coordinatif
Att.	: Attributif
Loc	: Locution

Résumé

Il s'agit dans ce travail d'une analyse syntaxique des morphèmes de focalisation et de topicalisation dans la langue *şábe*. Cette étude est organisée en trois chapitres. D'abord, il est question des généralités qui ont consisté à dégager la problématique, à formuler des objectifs et hypothèses, à indiquer le cadre théorique, à clarifier certains concepts et à présenter une revue de littérature. L'identification du morphème de focalisation ni est suivie de son analyse syntaxique dans le discours *şábe*. En effet, lors de la mise en œuvre de la focalisation, les nominaux en fonction sujet et expansion subissent le principe de la dislocation à gauche ; ils laissent leur place postverbale et se placent en tête de l'énoncé. On distingue plusieurs types de focalisation : assertive, sélective, disjonctive, coordonnée, interrogative. On retrouve également le morphème focalisateur dans les constructions progressives. Enfin, les procédés de topicalisation ont été étudiés. Il faut préciser qu'en *şábe*, la topicalisation est caractérisée par la présence du morphème 'nè' qui correspond en français à "en question", "dont on parle" pour indiquer que le nominal topicalisé est le fondement de l'information véhiculée dans l'énoncé. Le morphème 'nè' est toujours postposé au nominal concerné. La topicalisation peut se faire de trois manières : premièrement, par pronominalisation, deuxièmement par dislocation et troisièmement par interrogation. Il se peut que les morphèmes caractéristiques des deux procédés linguistiques se combinent dans une même phrase. Dès lors, l'accent est mis simultanément et alternativement sur les différents nominaux. Cette combinaison donne lieu à des phrases complexes où c'est généralement la topicalisation qui est la proposition principale.

INTRODUCTION

Notre étude porte sur une langue èdè et plus précisément le şábe.

D'après Capo (2000 :17), il fait partie de la cinquantaine de parlers dénombrés en République du Bénin depuis la publication des résultats provisoires des deux premières phases du projet « Atlas et Etudes Sociolinguistiques du Bénin ». Le şábe est majoritairement parlé dans les départements des Collines et du Borgou.

On retrouve d'autres langues aux côtés du şábe. Il s'agit par exemple du idaaca, du maxigbè, du baatonnu, du fulfuldè, du lokpa. Ses locuteurs sont appelés « ọmọ şábe » c'est-à-dire « Enfant de l'aire culturelle ou territoire ou encore région şábe ». Ceci est en accord avec les récentes études menées par Adjèran (2011 :4) qui, indiquent que « ce vocable permet de désigner les locuteurs de ladite langue et la ville de Savè ». Selon la même source, şábe, actuelle ville de Savè a été fondée par le chasseur guerrier Bíyàú Akpolú ọtẹ . Il avait combattu ọşen, le chef de guerre venu du Nigéria. Ainsi, pour se mettre à l'abri d'une nouvelle attaque, il s'était réfugié derrière les collines où ses compagnons l'avaient rejoint. Etant chasseur, Bíyàú Akpolú ọtẹ avait des totems. Ne voulant pas enfreindre ses totems, il avait dit à ses compagnons : « şábeè, » c'est-à-dire (« Sarcle-là ») qui a donné naissance à şábe. On constate que le vocable şábeè « sarcle-là » s'est détourné de son sens originel pour devenir d'abord une langue (èdè şábe), ensuite le peuple qui la parle (ọmọ şábe) et enfin le territoire où elle est parlée (ilé şábe ou ilé şábe), nous pensons que tout cela résulte du processus de la grammaticalisation.¹

¹ Ce terme est utilisé en linguistique diachronique quand un morphème lexical, au cours de l'évolution dans une langue ou dans la transformation d'une langue en une autre, est devenu un morphème grammatical. Ainsi, en

En effet, dans sa volonté de communiquer avec ses semblables, le locuteur sábe utilise une multitude de procédés grâce auxquels il arrive à mettre l'accent sur certains éléments du discours ; une réalité commune à toutes les langues.

Ainsi, à l'oral comme à l'écrit, le locuteur fait usage volontier de ces procédés grâce à certains morphèmes et ce en fonction de l'effet qu'il veut produire et de l'idée qu'il veut exprimer vis-à-vis de son interlocuteur. Selon Aboh (1993), da Cruz (1993) et Hounzangbé (2014), ce sont les morphèmes 'ǝ' et 'wɛ' par exemple qui jouent ce rôle dans les parlers gbè tels que le gungbè, le fongbè et xwalgbè. En sábe en particulier et dans les parlers èdè en général, c'est 'nè' et 'ni' qui permettent d'attirer l'attention de son interlocuteur et de mettre l'accent particulier sur n'importe quel élément syntaxique de l'énoncé. Que ce soit dans les parlers gbè ou èdè, l'utilisation de ces morphèmes fait appel à deux techniques linguistiques appelées focalisation et topicalisation.

La première, la focalisation d'après Bole-Richard (1983 :226) désigne « *un procédé stylistique par lequel un nominal de l'énoncé est mis en valeur :
-par déplacement en tête d'énoncé ;
-par une reprise par un pronom de rappel à sa place normale* ».

La seconde, c'est-à-dire la topicalisation désigne, selon Dubois (2012:485), « *une opération linguistique consistant à faire d'un constituant de la phrase le topique, c'est-à-dire le thème, dont le reste de la phrase sera le commentaire* ».

Ces deux opérations s'utilisent fréquemment dans les parlers èdè en général et le sábe en particulier. Pour les illustrer voici donc quelques exemples :

latin par exemple, le mot mens, mens (à l'ablatif mente) est devenu en français un suffixe d'adverbe de manière dans doucement, violemment, bêtement, etc. (Cf. Dubois, 2012 : 226).

a. **mò** hi ú nẹ́nẹ́

/Je/ voir /lui/ hier/

« Je l'ai vu hier »

b. **ń** pè ọmọ

/Il/ appeler/enfant/

« Il, elle appelle l'enfant »

La focalisation des pronoms des exemples **a** et **b** donne respectivement:

(1) a. **Òmi** ni mò hi ú nẹ́nẹ́

/Moi/ FOC/ je/ voir/ lui/ hier/

« C'est moi qui l'ai vu hier »

Òmi, mò hi ú nẹ́nẹ́

/1sg/ PR / voir/ 3sg/ hier/

« Moi, je l'ai vu hier »

b. **ń** ni ó pè ọmọ

/lui/FOC/ PR/appeler/ enfant/

« C'est lui qui a appelé l'enfant »

b. **ùn-ùn,** ó pè ọmọ

/3sg/ PR/ appeler/ l'enfant/

« Lui, il a appelé l'enfant »

La topicalisation des pronoms, de l'adverbe des mêmes phrases donne :

a. **un-un** nẹ́, mò hi ú nẹ́nẹ́

/3sg/ TOP /1sg/ voir/ 3sg/hier/

« Lui en question, je l'ai vu hier »

b. **nɛnɛ** nɛ, mɔ hi ú

/Hier/ TOP/1sg/ voir/3sg/

« Hier en question, je l'ai vu »

Quand le morphème de focalisation “ni” change de ton, il a d'autres significations dans la langue comme le montrent les exemples suivants (2)

a. ó ní ñ wá

/3sg/dire /1sg / venir/

« Il me dit de venir »

b. mɔ ni aboo ɛ ni ɔkɔ

/1sg/ prendre / frère/DET/ pour/ mari/

« J'ai épousé ton frère cadet »

Ces mêmes transformations sont rendues possibles à l'oral par une pause et à l'écrit par une virgule. De même, nous remarquons que les nouvelles phrases obtenues après manipulation changent non seulement du point de vue syntaxique mais aussi du point de vue sémantique après le déplacement de ces mêmes morphèmes.

Or, sur la base de la documentation disponible, cette question n'est pas encore prise en compte aussi bien dans ses aspects syntaxiques et sémantiques par les différents auteurs ayant travaillé sur le şábe. Nous pensons que la question constitue pour nous un problème et une préoccupation scientifique dans un parler èdè comme le şábe.

Et c'est dans le souci de prendre connaissance des manipulations possibles dont ces morphèmes peuvent faire l'objet et des différentes implications qu'ils induisent aux plans syntaxique et sémantique dans la langue

d'étude que nous avons choisi le thème : « Focalisation et Topicalisation en şábe ».

Notre travail est organisé en trois chapitres. Dans le première chapitre, nous rappelons la méthodologie, les clarifications de quelques concepts, les objectifs et les hypothèses, le cadre théorique puis la revue de la littérature. Dans les deuxième et troisième chapitres, nous abordons non seulement les processus de focalisation et de topicalisation mais encore leurs différents types en şábe. Aussi, indiquerons-nous à chaque fois les syntagmes qui peuvent être focalisés et topicalisés sans oublier les implications que pourrait engendrer la combinaison de ces techniques dans la structure de la phrase dans la langue d'étude.

CHAPITRE 1 : GENERALITES

Ce chapitre est consacré à la problématique, à la méthodologie, aux objectifs et hypothèses, à la clarification conceptuelle, au cadre théorique et à la revue de littérature.

1.1. Problématique

Dans son discours, le locuteur şábe utilise des énoncés verbaux et nominaux qui subissent diverses transformations qui affectent les termes, donc les constituants des énoncés. Il s'agit des transformations opérées en déplaçant des constituants de l'énoncé de leurs positions habituelles. Ces déplacements plus ou moins inhabituels, relèvent de la volonté du locuteur à mettre en relief un des constituants de l'énoncé en vue d'atteindre un objectif précis. Ces déplacements correspondent en réalité à des techniques qui font d'un constituant de l'énoncé le topique c'est-à-dire ce dont on parle ou encore le focus (ce qui retient l'attention). Quand ces techniques sont mises en jeu, elles induisent aussi des transformations sur le sens de l'énoncé. De telles transformations posent alors des problèmes d'ordre syntaxique et sémantique et nous pensons qu'ils peuvent faire l'objet d'une préoccupation scientifique pour deux raisons fondamentales. Premièrement, parce qu'elles ne sont pas encore abordées par les auteurs ayant travaillé sur le şábe. Deuxièmement, leur étude nous permettra de prendre connaissance de ces habitudes langagières et par conséquent de mieux cerner le niveau de leur analyse.

1.2. Méthodologie

Notre sujet s'inscrit dans la démarche méthodologique de Bonvini (1996) qui se résume en trois points : l'enquête de terrain, la description et l'explication.

Pour la collecte des données, nous avons élaboré une fiche d'enquête (voir annexe 2), qui nous a permis de recueillir des informations sur le thème objet de la présente étude. Aussi, avons nous utilisé un magnétophone de marque SHARP au maniement simple pouvant fonctionner avec des piles et disposant d'un micro non incorporé. Soucieuse de la qualité et de la fiabilité de notre travail, nous avons utilisé des cassettes de 60min (30min× 2), un crayon à papier de type HB2, et des fiches bristol maintenues dans fichier et cartonné. Nous avons travaillé avec six (06) informateurs locuteurs natifs de la langue cible. Le profil de chaque informateur se résume dans le tableau en annexe 1. Les données recueillies auprès de nos informateurs ont été écoutées à plusieurs reprises avant d'être transcrites avec le concours des spécialistes. Pour la transcription des données, nous avons utilisé l'Orthographe Standard Unifiée des parlers yorùbá du Bénin, du Nigéria et du Togo éditée en 2011.

Graphiquement, les voyelles nasales sont transcrites par un n qui suit la voyelle orale ; mais si la consonne précédant la voyelle est la consonne nasale n, la voyelle est obligatoirement nasale et le n indiquant le trait nasal n'est pas alors écrit. De même, les tons hauts (H) et bas (B) sont marqués respectivement par un accent aigu /á/ et un accent grave /à/ alors que le ton moyen (M) n'est pas marqué (a). Dans le but d'avoir des éclaircissements et précisions sur le thème, nous avons fait recours à certains documents notamment le dictionnaire de linguistique (Dubois : 2012), les mémoires et les thèses déjà soutenus et les ouvrages théoriques. A la fin, il a été procédé au recoupage des données recueillies sur le terrain avec celles documentaires afin de mieux orienter nos analyses.

1.3. Objectifs et hypothèses de la recherche

1.3.1. Objectifs

Pour mener à bien notre travail, nous nous sommes fixé des objectifs.

1.3.1.1. Objectif général

Il vise essentiellement à identifier les morphèmes de focalisation et de topicalisation. Cet objectif général est subdivisé en des objectifs spécifiques.

1.3.1.2. Objectifs spécifiques

Il s'agit entre autres de :

- Relever les différents procédés de focalisation et de topicalisation observables dans la langue d'étude;
- Préciser le rôle que peuvent jouer la mobilité et la combinaison du morphème de focalisation et de topicalisation sur la structure et le sens de la phrase.

1.3.2. Hypothèses

-Le locuteur şábe fait usage des morphèmes de focalisation et de topicalisation qui sont respectivement ni et nè.

- La combinaison des morphèmes de focalisation et de topicalisation induit des changements du point de vue syntaxique et sémantique.

1.4. Clarification conceptuelle

Il s'agit dans cette partie, de définir les concepts linguistiques indispensables à la compréhension du sujet. Ces notions sont en rapport avec le sujet traité.

1.4.1. La syntaxe

La syntaxe est une branche de la linguistique qui étudie l'ordre des mots dans la phrase.

Dubois (2012 : 469) dit qu'elle est : « *La partie de la grammaire décrivant les règles par lesquelles se combinent en phrases les unités significatives* ». Il poursuit : « *La syntaxe qui traite des fonctions se distingue*

traditionnellement de la morphologie, étudie des parties du discours, de leurs flexions et de la formation des mots ou dérivation ».

La phrase en tant qu'objet d'étude de la syntaxe est synonyme de syntagme. Qu'appelle-t-on alors syntagme

Selon F. Saussure, cité par Dubois (2012 : 467), le syntagme est « *toute combinaison dans la chaîne parlée* ».

Certains auteurs notamment Martinet ont maintenu cette définition. On distingue plusieurs types de syntagmes. C'est pourquoi ce vocable est généralement suivi d'un qualificatif qui définit sa catégorie grammaticale. Rappelons quelques uns d'entre eux.

1.4.1.1. Syntagme nominal

Un syntagme nominal est une structure formée d'un nom et ou d'un déterminant.

En *şabe*, un syntagme dit nominal est de structures structures Dé (Déterminé) ou Dé-Da (Déterminé-Déterminant) comme le montrent les exemples ci-dessous.

(1) a. *ɔmɔ*

/enfant/ « L'enfant »

b. *ɔmɔ mi*

/enfant/mon/ « Mon enfant »

c. **mi ɔmɔ*

/mon/ enfant/

1.4.1.2. Syntagme verbal

Le syntagme verbal, est fondamentalement constitué d'un verbe (plein = à 'acheter') ou d'un auxiliaire auquel sont associés des compléments. Le syntagme verbal est de structures V (Verbe 'intransitif') et V+O (Verbe + Objets 'direct ou indirect comme on peut le constater dans les illustrations suivantes.

(2) a. Adé sùn

Adé s'endormir « Adé s'est endormi »

b. mò hà ɛnhɛn

/1sg/acheter/ viande/

« J'ai acheté de la viande »

c.) bàbá wa nlé

/papa/ venir/ maison/

« Papa est venu à la maison »

1.4.2. Morphème

C'est une petite unité minimale douée de sens. Selon Dubois (2012 : 310), le terme de morphème désigne :

« Le plus petit élément significatif individualisé dans un énoncé, que l'on ne peut diviser en unité plus petite sans passer au niveau phonologique. C'est donc l'unité minimale porteuse de sens que l'on puisse obtenir lors de la segmentation d'un énoncé sans atteindre le niveau phonologique ».

A ce titre, il se distingue nettement du phonème qui désigne l'élément minimal, non segmentable. Ainsi, on dira par exemple que cet énoncé şábe :

(3) mò lọ lọjà

/1sg/aller/dans marché/

« Je suis allé au marché »

est constitué de quatre morphèmes à savoir : m̀ ‘je’, l̀ ‘aller’, ni ‘au, dans’ et loj̀ ‘marché’ et de huit phonèmes que sont : m, ̀, l, ɔ, n, i, j, à.

1.4.3. Emphase

L'emphase, selon Dubois (2012 : 176)

« est une figure de rhétorique consistant à donner à un terme une importance qui n'a pas d'ordinaire, à exagérer l'expression d'une idée. En syntaxe transformationnelle, l'emphase désigne un accent particulier porté sur un constituant de la phrase. Le signifié « emphase » peut se trouver représenté uniquement au niveau phonologique (intonation particulière frappant un mot de la phrase), mais aussi par des constructions syntaxiques (Paul, lui, c'est un ami).

Puisque le phénomène existe en ş̀abe, il marque les constituants syntaxiques par des particules ou morphèmes spécifiques. La présence de ces morphèmes spécifiques indique qu'un accent particulier est mis sur l'élément concerné dans l'énoncé. Au cours du processus de la mise en emphase, les principes de la dislocation à gauche, de pronominalisation sont utilisés et le nominal mis en relief se trouve en tête de l'énoncé. Du point de vue sémantique, on obtient un énoncé inclusif. Donc, mettre un élément en emphase revient à le mettre en relief par l'utilisation de la focalisation et de la topicalisation.

Nous en parlerons plus amplement dans le chapitre 3.

1.4.4 Focus

Selon Dubois (2012 : 204), on utilise l'expression de *mise en focus* pour désigner les procédés d'emphase qui portent sur un constituant. Dans son sens large, le focus représente cette partie de l'énoncé qui apporte une nouvelle information. En Somali, langue de la famille afro-asiatique par exemple, ce phénomène est marqué par des changements spécifiques et varie selon le constituant en focus. Ainsi, les exemples tirés de Hyman (1979) cité par Gagnon

(2005 : 7) sont étudiés en termes de focus neutre et de focus contrastif. Ces exemples se présentent comme suit :

(5) a.) nin moos -buu ɣunay
/homme/ /banane/ /-FOC/ /mange/
“L’homme a mangé une banane”

b.) nin -baa moos ɣunay
/homme/ /-FOC/ /banane / /mange/
“L’homme a mangé une banane”

c.) nin moos waa -ɣunay
/homme/ /banane/ /FOC/ /-mange/
“L’homme a mangé une banane”

Les exemples suivants sont des questions aux réponses données ci-dessus :

- (6) a.) Qu’est-ce que l’homme a mangé ? (réponse 1a.)
b.) qui a mangé une banane ? (réponse 1b.)
c.) qu’a fait l’homme d’une banane ? (réponse 1c.)

Et comme focus contrastif, les mots soulignés dans (5) contrastent respectivement, par exemple, avec pomme, femme, a pris qui auraient pu être à leur place comme en (6).

- (7) a.) L’homme a mangé une pomme.
b.) La femme a mangé une banane.
c.) L’homme a pris une banane.

Le phénomène de focus contrastif s’observe en şábe. Ainsi, les mots soulignés dans l’exemple (8) ci-dessous contrastent respectivement les mots mis en gras dans l’exemple (9) du point de vue de leurs structures.

(8) a.) Adé mọ omì

/Adé/ boire/ eau/

« Adé a bu l'eau. »

b.) Adé ni ó mọ omì

/Adé/ FOC /PR /boire/ l'eau/

« C'est Adé qui a bu l'eau ».

(9) a.) n mọ ni Adé mọ **omì**

/Boire/ foc./ Adé / boire/ eau/

« Adé n'a fait que boire de l'eau »

b.) uşé omì mimọ ni Adé mọ

/travail/eau/verb. réd./foc./Adé/boire/

« Adé ne sait que boire de l'eau »

1.4.5. Topique

Dubois (2012 : 485) appelle topique le sujet du discours défini comme : «*Ce dont on dit de quelque chose* », ce qui est donné comme thème par la question de l'interlocuteur ou par la situation, par opposition, à « *ce qui est dit de la personne ou de la chose* ».

Dans l'exemple (10) qui suit, le topique représente les éléments mis en gras au niveau de chaque phrase.

(10) a.) ọn ni **bàbá** kù

/3pl/ dire/ papa /mourir/

« Ils ont dit que papa est mort »

b.) **ojo** kọ hò mọ

/pluie/ Neg/ tomber/Neg/

« Il ne pleut plus »

1.4.6. Prédicat

Il est le terme principal de la phrase parce que c'est autour de lui que tournent les autres termes de l'énoncé.

D'après Dubois (2012 : 377),

« Dans une phrase constituée d'un syntagme nominal suivi d'un syntagme verbal, on dit que la fonction du syntagme verbal est celle de prédicat. Ainsi, dans Pierre écrit une lettre à sa mère, le syntagme nominal Pierre est le sujet (c'est-à-dire le thème de la phrase) et le syntagme verbal écrit une lettre à sa mère est le prédicat (c'est-à-dire le commentaire du thème) ».

Il assume la prédication d'un énoncé. C'est pourquoi Creissels (1997 :37) le définit comme *«le terme de l'énoncé dont le propre est de faire, de ce qui autrement ne serait qu'un ensemble de désignations, la formulation d'un propos »*.

Si on considère les exemples (8), (9),(10) et (11) qui précèdent, le prédicat est ce que l'interprétation que chaque verbe dit du sujet.

1.5. Cadre théorique

La description d'une langue est une théorie sur cette langue par le fait qu'elle résulte d'une mise en cohérence des systèmes de morphèmes et des relations du système (Houis 1974). Il n'y a donc pas de théorie fautive mais plus ou moins adéquate aux faits de discours dont elle explique.

Cette étude s'inscrit dans le cadre du Plan de description systématique des langues négro-africaine de Maurice Houis (1977). En effet pour ce dernier, la description doit couvrir tout un champ dont la mesure est celle de la langue à étudier. Elle doit être totale ou systématique. Houis distingue alors la systématique phonologique et la systématique grammaticale. La description grammaticale est envisagée en trois paliers :

- le palier de la morphosyntaxe qui a pour objet la réduction à un nombre fini de schèmes syntaxiques ;
- le palier de la lexicologie qui rend compte de la formation des éléments constitutifs de l'énoncé c'est-à-dire les constituants syntaxiques et les syntagmes de constituants ;
- le palier de la sémio-syntaxe qui a pour objet d'identifier, sur la base des schèmes d'énoncés et des résultats de la lexicologie, comment les énoncés sont concrètement constitués, qu'ils se réalisent dans une proposition ou dans une séquence de propositions.

1.6. Revue de la littérature

La littérature existante a montré que plusieurs travaux ont été réalisés sur la focalisation et la topicalisation.

Aboh (1993), dans *“Théorie syntaxique et syntaxe du gun”* examine les phrases progressives, le mouvement en FOCUS et le mouvement du syntagme aspectuel dans les phrases progressives. Pour ce qui est du mouvement du FOCUS, il constate que le gungbè est une langue qui dispose d'un système qui favorise la mise en FOCUS de tout constituant, indépendamment des éléments argumentaux et non argumentaux. Ainsi en gungbè, la tête fonctionnelle qu'il symbolise par F est phonétiquement réalisée par 'we', la marque de FOCUS. Ce morphème suit toujours l'élément focalisé ; dans le cas contraire, on se retrouve en présence des phrases agrammaticales, comme l'illustrent les exemples suivants :

(11) a.) Wema lɔ wè Sena ha

/Livre/le/foc/Sena/lire/

« C'est le livre que Sèna a lu »

b.) *wè Sɛna xɔ wema lɔ
/foc/Sɛna/acheter/livre/le/

Il fait remarquer aussi qu'en gungbè, le point de chute des éléments Wh n'est pas [Spec CP]. Il tire la conclusion que les deux mouvements sont motivés par la satisfaction du critère FOCUS dans le cas du mouvement FOCUS et le critère Wh dans le cas du mouvement Wh.

Dans un autre travail (1998) "*Noun constructions and the focus criterion in gungbè*", il ajoute que le critère focus étant satisfait en structure de surface, les éléments focalisés doivent bouger en [Spec CP]. Il signale que la focalisation du verbe déclenche ce qu'on appelle mouvement de tête, le critère focus étant réalisé par la relation dénommée spécifieur- tête établie entre le verbe et un opérateur nul focus en [Spec FocP].

Gagnon (2005), quant à lui, dans "*Focalisation en wacigbè*", a montré en quoi les structures copulatives, l'interrogation et la topicalisation diffèrent des structures focus. Pour lui, les structures copulatives du wacigbè se répartissent en deux catégories : les prédicatives utilisent la copule 'nyi' (ou lə) alors que les équatives font apparaître la particule 'yé'.

(12) a.) kákpò nyì fádaà
/kákpò/ être/ prêtre/
« Kákpò est un prêtre ».

b.) * kákpò yé fádaà
/Kakpo/ /être/ /prêtre/

c.) tùgbedjé ləkɔ́-a ajó yé/ɲnyi
/fille/ /DEM-DET /Adjo /yé/être/
« Cette fille est Adjo ».

Idohou (2008) dans “*A propos des pronoms et de l’interrogation en cábè*” et (2014), dans “*Etude structurale des pronoms cá bε*” a abordé le fonctionnement des pronoms non seulement dans les phrases ordinaires mais aussi dans les phrases focalisées. Selon lui, les pronoms peuvent fonctionner dans la phrase exactement comme le nom, il est capable de figurer dans plusieurs constructions focalisées. Ainsi, il distingue les formes de focalisations qu’il illustre avec les exemples (12) ci-après :

(14) a.) gbogbo wa ni Focalisation sélective

Nous tous FOC “C’est nous tous”

* wa ni gbogbo

Tous FOC nous

b.) omi ñ Focalisation sélective

/moi /FOC/ « Me voici »

*ñ omi

/FOC / moi/

c.) omi ni àbí wọ̀ ni Focalisation disjonctive

/moi/FOC/ou /toi / FOC/ « C’est toi ou moi »

*Wọ̀ àbí ni mi ni

/toi/ ou/FOC/moi/FOC/

d.) Cé/njè òmi ni àbí wọ̀ ni Focalisation interrogative

/Int /moi/ FOC/ou /toi/FOC ?/

« Est- ce que c’est moi ou c’est toi ? »

*Cé,njè ni omi ni àbí wọ̀

/Int /FOC/ moi/ FOC/ou / toi ?/

A partir de ces exemples, il retient que le *ṣábe* dispose d'un seul morphème de focalisation : *ni*, à la seule différence que ce dernier porte un ton moyen en focalisations sélective et disjonctive et signifie « c'est ». Lorsque la voyelle du morphème est longue en focalisation assertive, il renvoie au présentatif français "voici".

Saka (1989) dans son travail "*Système pronominal du baátɔ́num*" met un accent particulier sur les substituts emphatiques qui ont la possibilité d'apparaître dans les constructions focalisées. Il énumère ces types de focalisations avec leur morphème focalisateur qu'il a appuyés d'exemples.

Ainsi, pour la focalisation assertive des substituts emphatiques, le locuteur *baatɔ́num* utilise 'wèé'.

(15) a.) Cl.² 2 Focalisation assertive (Saka 1989 : 79)

Bé wèé "les voilà"

/eux/ voilà/

b.) Cl. 7

gé wèé "le voici"

/lui/ voici/

c.) Cl. 9

bí wèé "Le voilà"

/lui/ voilà/

² Cl. est propre aux langues à classes qui désignent les langues à l'intérieur desquelles il y a un système de règles composées généralement d'un préfixe ou d'un suffixe et d'une base qui se commutent aux substantifs pour permettre de distinguer le singulier et le pluriel (Cf. Manessy, 1969 et Nata, 1981). En effet, cette notion prend en compte le groupe de langues gur antérieurement appelées langues voltaïques. Ces langues sont parlées dans un grand nombre de pays de l'Afrique de l'Ouest, en l'occurrence au Bénin, au Burkina-Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali, au Niger, au Nigéria et au Togo. Au Bénin, elles sont parlées majoritairement dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Borgou et de la Donga. Ainsi, les morphèmes marqueurs de classe du pluriel de *baatɔ́num* et de *ditammari* sont respectivement le suffixe *-bu* et le préfixe *be* ; ce qui donne : des *baatɔ́mbu* et des *betammari*.

La focalisation sélective se réalise par la suffixation aux substituts emphatiques d'un morphème à valeur sémantique "c'est" avec la classe nominale.

Illustrations de la focalisation sélective (Saka 1989 : 80-81)

(16) a.) Cl. 1

Wíyá "C'est lui"

/lui c'est/

c.) Cl. 4

yírá "C'est eux"

/eux c'est/

b.) Cl. 2

bérá "c'est eux"

/eux c'est/

d.) Cl. 6

nírá "C'est eux"

/eux c'est/

Nous constatons que la focalisation sélective prend ici deux formes : /-yá/ pour la classe 1 et /-rá/ pour les autres classes.

Caron (2000 :19) fait remarquer que la topicalisation concerne les termes en relation sémantique, et non syntaxique, avec la structure actantielle de l'énoncé. Donc, la topicalisation implique une transformation du sens de l'énoncé.

Prévost, (2009) dans "*Topicalisation, focalisation et constructions syntaxiques en français médiéval :relations complexes*" a examiné, dans une perspective diachronique la topicalisation et la focalisation en relation avec les constructions linguistiques susceptibles de les exprimer. Elle définit les notions de topicalisation et focalisation comme des opérations pragmatiques liées aux notions de topique et de focus. Elle indique en effet qu'en français moderne, la topicalisation peut être exprimée par une "construction passive" ou par ce qu'elle appellera "construction détaillée" comme dans l'exemple (15) suivant :

(17) a.) Quant à Paul, il a pris le train ce matin.

La focalisation peut être, quant à elle, marquée par un pic prosodique (à l'oral seulement), par une construction clivée, ou bien encore par l'ordre des mots marqués (car quantitativement minoritaire) comme le montre le second exemple français qui suit :

(18) b.) Un paquet de gâteaux entier, il a mangé pour son goûter.

Elle indique par ailleurs, que la situation est plus complexe en ancien français où la valeur pragmatique de certaines constructions connaît une rapide évolution mais surtout à une même époque et qu'une construction peut exprimer une topicalisation ou au contraire une focalisation.

Il est clair que la relation entre opérations pragmatiques et constructions linguistiques varie avec l'évolution historique du français.

Folly (2012) dans *‘‘Emphasis et procédés d’emphatisations dans les parlers gbè’’* a fait une étude comparative du fɔngbè et de l’ajagbè avec quelques parlers proches respectifs à travers les procédés d’emphatisation dont notamment la focalisation et la topicalisation. Hounzangbé (2013 : 20) rapporte de cette étude que les parlers proches de l’ajagbè et le xwlagbè partagent les mêmes techniques de focalisation du constituant verbal et nominal. L’élément focalisé se place toujours en début d’énoncé, suivi du morphème de focalisation. Par rapport à la topicalisation, le xwlagbè et les parlers proches de l’ajagbè présentent les mêmes principes sémantiques ; la technique de la topicalisation affecte seulement le constituant nominal (sujet, objet, circonstant) et dans certains cas, le pronom résomptif apparaît.

Hounzangbé, (2013) dans « *Topicalisation et focalisation en xwlagbè, un parler du continuum dialectal Gbè* » et (2014) dans *‘‘Description synchronique du xwlagbè, un parler du continuum dialectal Gbe’’*, s’est intéressé aux

différentes transformations qui agissent sur la structure de l'énoncé verbal à travers les concepts comme la topicalisation, la focalisation et l'emphatisation. En ce qui concerne la topicalisation en xwlagbè, l'auteur indique qu'elle est caractérisée par la présence du morphème 'ǝ' correspondant au français "quant à" ou "en question" pour rendre compte de ce que le nominal topicalisé ou le topique est le fondement de l'information donnée dans l'énoncé. Le morphème 'ǝ' est toujours postposé au nominal concerné. Ainsi, lors de la topicalisation, deux procédés sont utilisés: il s'agit de la topicalisation par pronominalisation et la topicalisation par la dislocation. Selon l'auteur, ces deux procédés affectent respectivement le nominal en fonction sujet, le nominal en fonction d'expansion (objet) et le nominal en fonction circonstant. Il ajoute qu'il y a d'autres formes de topicalisation et de focalisation qui ne prennent nullement en compte les cas précédents mais qui concernent à la fois plusieurs nominaux de fonctions différentes ou de même fonction dans un même énoncé. Quand les deux procédés sont combinés, le morphème de topicalisation et celui de la focalisation affectent simultanément et alternativement les différents nominaux de l'énoncé.

A la suite de ces différents travaux, nous faisons les remarques suivantes :

- d'abord, Saka (1989) et Idohou (2008, 2014) ont procédé respectivement à l'identification des formes de focalisations qu'on retrouve d'une part en baatɔnum pour les substituts emphatiques et d'autre part en šábe pour les pronoms sans distinction aucune.
- ensuite, les procédés de mise en relief dont Saka (1989) et Idohou (2008 ;2014) parlent ne sont pas étalés à toutes les catégories grammaticales contrairement à Aboh(1993,1998), Gagnon (2005), Folly (2012) et Hounzangbé (2013);

- enfin Prévost 2009 n'a fait que montrer que la topicalisation en tant que opération pragmatique et la focalisation en tant que construction linguistique sont dans une dynamique historique.

Tous ces auteurs à l'exception de Folly (2012) et Hounzangbé (2013) ont mis seulement l'accent sur les transformations syntaxiques ; toute chose qui nous reconforte davantage dans notre position.

Donc, nous nous inspirerons de ces travaux pour mieux aborder la question de focalisation et de topicalisation en *şábẹ* dans leurs aspects aussi bien syntaxiques que sémantiques.

CHAPITRE 2 : ANALYSE SYNTAXIQUE DU MORPHEME DE FOCALISATION EN **şábe**

2.1. A propos de la focalisation

La focalisation est une technique linguistique par laquelle on cherche à attirer l'attention de quelqu'un sur un terme, à concentrer l'attention du récepteur sur un élément de son discours. Selon Hounzangbé (2014 : 118) cela suppose que : « *le récepteur est prêt à recevoir une nouvelle information par rapport à un contenu syntagmatique déjà connu* ».

Dans sa mise en œuvre, les nominaux en fonction sujet et expansion subissent le principe de la dislocation à gauche ; ils laissent leur place postverbale et se placent en tête de l'énoncé.

2.2. Processus de focalisation en **şábe**

Le **şábe** utilise “ni” comme morphème focalisateur ; il correspond en français au morphème discontinu “c'est....qui, c'estque”. Ce morphème de focalisation est toujours postposé au lexème nominal ou verbal mis en relief. Grâce à la présence de la particule de focalisation, une mise en valeur, une insistance voire une responsabilité du nominal concerné est relevée. Peter-Bremicker (1990:470) rapporte que Bonvini (1988 : 176) définit la focalisation comme :

« L'opération énonciative qui permet la mise en valeur contrastive d'un terme syntaxique en vue de le rendre plus informatif : c'est l'élément principal du discours qui est focalisé ».

Le morphème focalisateur identifié dans la langue d'étude peut mettre l'accent sur certains constituants syntaxiques. Ils vont être mis en exergue dans la sous-section qui suit.

2.2.1. Focalisation du syntagme nominal (SN) sujet

La focalisation du nominal sujet consiste à le mettre en relief au moyen du morphème “ni”. Ce procédé confère au nominal sujet un caractère particulier qui le distingue des autres éléments de l'énoncé. Au cours du processus de focalisation, aucun nouvel élément ne s'insère entre les constituants de l'énoncé.

En şábe, l'élément focalisé apparaît au début de l'énoncé et est obligatoirement suivi du marqueur de focalisation ni. Le morphème de focalisation est suivi du pronom de rappel qui assume aussi la fonction sujet.

Exemples neutres

(1) a. Adé lɔ lɔjà

/Adé / aller / marché/

« Adé est allé au marché »

b. bata mi já

/chaussure/ poss./ endommager /

« Ma chaussure est endommagée »

La focalisation des syntagmes nominaux sujets Adé et bata donne ce que voici en (2).

a. **Adé** ni ní lɔ lɔjà

/Adé /FOC/PR/aller / marché/

«C'est Adé qui est allé au marché ».

b. **Bata** mi ni ó já

/chaussure/Poss/FOC/PR/ casser

« C'est ma chaussure qui est cassée ».

2.2.2. Focalisation du SN objet.

On parle de focalisation du nominal en fonction objet lorsque le nominal est mis en relief, donc focalisé. Une fois focalisé, le nominal objet subit le

principe de la dislocation à gauche. Le nominal objet focalisé se place au début de l'énoncé et est suivi obligatoirement du focalisateur comme le montrent les exemples ci-après.

Exemples témoins

- (3) a.) Yẹ̀bà ní owó púpò
/Yẹ̀bà/avoir/argent/beaucoup/
« Yẹ̀bà a beaucoup d'argent »

Voici ce qu'on obtient après la focalisation du syntagme nominal objet owó.

- b.) Owó púpò ní Yẹ̀bà ní
/argent/beaucoup/FOC/Yẹ̀bà/avoir/
« C'est beaucoup d'argent qu'a Yẹ̀bà »

A travers ces exemples, on constate qu'il n'y a pas la présence du pronom de rappel contrairement à ce qui se passe au cours de la focalisation du syntagme nominal sujet.

2.2.3. Focalisation du SN circonstant

Dans une phrase neutre, le SN circonstant se trouve souvent à la fin de l'énoncé. Lorsqu'il est focalisé, il se déplace au début de l'énoncé grâce au principe de dislocation à gauche et est suivi du marqueur de focalisation comme en témoignent les exemples ci-dessous :

Exemples témoins

- (4) a.) Abímbólá lọ ñ şáaşuú
/Abímbólá/partir/Prép/ şáaşuú/
« Abímbólá est parti à şáaşuú ».

- b.) ọmọ ọn lọ ñ lewe
/Enfant/ Dét/ partir/ Prép/ école/
« Les enfants sont partis à l'école) ».

Les syntagmes nominaux circonstanciels de ces exemples sont *ń şáaşúú* et *ń lewé*. Leur focalisation donne :

(5) a.) *ń şáaşúú* *nì* *Abímbólá* *lọ*
/Prép/ *şáaşúú*/FOC/*Abímbólá*/partir/
« C'est à *şáaşúú* que *Abímbólá* est parti ».

b.) *ń* *lewe* *ni* *ọmọ* *ọn* *lọ*
/Prép/école/FOC/enfant/Dét/partir/
« C'est à l'école que les enfants sont partis ».

2.2.4. Focalisation du pronom personnel

La focalisation des pronoms peut prendre en compte les allocutifs, les délocutifs, les réfléchis, les relatifs, les indéfinis, les démonstratifs, les possessifs. Le processus de leur focalisation se fait également par la règle générale, c'est-à-dire par déplacement de l'élément focalisé en début de phrase suivi du morphème focalisateur. Ainsi, le pronom personnel focalisé devient un pronom réfléchi.

Partons de ces exemples neutres :

(6) a.) *Mọ* *pè* *ín*
/1sg/appeler/2pl/
« Je vous ai appelé »

b.) *Omi* *kami* *mọ* *wá*
/moi-même / 1sg/venir/
« Moi-même je suis venu »

(7) a.) *ọ* *jadé*
/3sg/sortir/
« Il est sorti. »

b.) ó colè ti omi

/il,elle/voler/pour/ mien/

« Il a volé le mien »

La focalisation des exemples (6) et (7) se présente comme suit :

(8) a.) **èn-èn** ni ò pè

/2pl / FOC/ 1sg / appeler/

« C'est vous que j'ai appelé »

b.) **òmi kami** ni mò wa

/Moi-même/ FOC/ PR/ venir/

« C'est moi-même qui suis venu »

(9) a.) **ùn-ún** ni ó jadé

/Lui/ FOC/PR/sortir/

« C'est lui qui est sorti »

b.) **tèmi** ni ó colé

/Le mien /FOC/ PR/ voler/

« C'est le mien qu'il a volé »

L'observation de ces phrases nous permet de dire que la focalisation peut affecter le pronom en fonction sujet comme en fonction objet.

2.2.5. Focalisation de l'adverbe

Comme toutes les catégories syntaxiques, la focalisation de l'adverbe se fait par déplacement de l'adverbe en début d'énoncé suivi du morphème "ni". Il faut noter que la focalisation de l'adverbe (surtout de manière et de quantité) exige sa réduplication totale.

(10) a.) Báýò mò ilé è diẹ

/Báýò/construire/maison/Poss/un peu/

« Báýò a construit sa maison un peu »

b.) **Dìèdìè** ni Báyò mọ ilé è

/peu à peu /FOC/ Báyò /construire/maison/Poss/

« C'est peu à peu que Báyò a construit sa maison »

(11) a.) Báyò ẹ uşé è kóyá

/Báyò/faire travail/Dét/vite/

« Báyò a vite fait son travail. »

La focalisation de kóyá donne :

b.) **Kóyákóyá** ni Báyò ẹ uşé è

/Rapidement/FOC/ Báyò/faire/travail/poss./

« C'est rapidement que Báyò a fait son travail »

2.2.6. Focalisation du verbe

En şábe, au cours de sa focalisation le verbe se déplace de sa position habituelle pour se placer en début d'énoncé. De même le verbe sur lequel on met l'accent subit le phénomène de reduplication partielle avant d'être suivi du marqueur de la focalisation. Le verbe redupliqué exprime l'idée de l'obligation et reste toujours à l'infinitif.

(12) a.) jẹ ùşù

/manger/igname/

« Mange de l'igname ».

b.) ẹ uşé

/faire/travail/

« Travaille ».

La focalisation de jẹ et de ẹ donne ce qui suit :

(13) a.) **jijẹ** ni è jẹ ùşù

/à/manger/FOC/igname/

« C'est à manger l'igname ».

b.) **şışè** ni uşé

/à/faire/FOC/travail/

« C'est à faire le travail».

Notons qu'habituellement les phrases neutres (12a et 13a) sont à l'impératif et expriment un ordre avant la focalisation de leur verbe.

2.2.7. Focalisation de plusieurs nominaux de même fonction

L'accent peut porter sur plusieurs termes en şábe. Ainsi, ces termes peuvent-ils être de la fonction sujet ou de la fonction objet. Le morphème focalisateur suit automatiquement le dernier des termes focalisés après lequel se place le pronom de rappel qui assume la même fonction syntaxique que les termes focalisés comme le montrent les exemples en (14a et b) ci-dessous :

Exemples témoins

(14) a.) Adé, ọlá àtí Awèó ọn lọ luşé

/Adé/ọlá/et/Awèó /PR/aller/service/

« Adé, ọlá et Awèó sont allés au service».

b.) Abóò mi fò àwó, şíbí àtí kòkò

/Sœur /Poss/laver/assiette/cuillère/et/marmite/

« Ma sœur a lavé l'assiette, la cuillère et la marmite».

Les nominaux Adé ọlá et Awèó (14 a) puis àwó şíbí et kòkò (14b) sont de même nature. Leur focalisation se présente de la manière suivante.

15 a.) **Adé, ọlá** àtí **Awèó** ọn ni ọn lọ luşé

/Adé/ ọlá/et/Awèó /PR/FOC/PR/aller/service/

« C'est Adé, ọlá et Awèó qui sont allés au service».

b.) Awó, síbí àtí kòkò ní abòò mi fò

/Assiette/cuillère/et/marmite/FOC/ sœur /Poss/laver/

« C'est l'assiette, la cuillère et la marmite qu'a lavé ma sœur ».

Consacrons-nous à présent à la focalisation des phrases progressives.

2.2.8. Focalisation dans les phrases progressives

L'analyse des phrases progressives nous oblige à donner quelques précisions sur le concept d'aspect afin de mieux cerner le fonctionnement des morphèmes aspectuels avec ceux de la focalisation. Par rapport à l'aspect, Comrie (1976 : 1) cité par Adjèran (2011 : 137) écrit :

«The distinction between he read, he was reading, and he used to read in English is equally an aspectual distinction, so aspect is a category even in a familiar language as English. Similarly in the Romance languages, the difference between for instance, French il lut et il lisait, Spanish leyo and leía, Italian lesse and llegeva is one of aspect, despite the traditional terminology, which speaks of the imperfect (lisait, leía, llegeva) as tense, and equally of the simple past (lut, leyo, lesse) also called past definite, historic or remote as a tense».

A la suite de cette précision et en ce qui concerne la différence entre le temps et l'aspect, Comrie les définit comme suit :

- *«Tense relates the time of the situation referred to some other time, usually to the moment of speaking.*
- *Aspects are different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation».*

De toutes les manières, les linguistes modernes éprouvent de difficultés méthodologiques à pouvoir définir de façon méthodique cette catégorie grammaticale. Dans la littérature, on découvre que seul le verbe et ses flexions sont les marqueurs privilégiés des aspects. A propos, Meillet (1958 :6) cité par Adjèran (2011) dit par exemple :

« On ne peut parler d'aspect que lorsqu'une langue utilise un système de marqueurs morphologiques pour exprimer les distinctions du type perfectif/imperfectif, qui d'autre part définit le verbe comme indiquant un procès ».

Toutefois, Larochette (1950 : 16) ne partage pas son point de vue en disant qu' :

« Il est impossible d'affirmer qu'une distinction grammaticale est inconnue dans une langue sous prétexte qu'elle ne se marque que dans le discours. Même dans les langues indo-européennes, il n'est pas rare qu'une distinction catégorique ne s'exprime pas dans le mot. Si on affirme qu'une langue ignorait la distinction du nom et du verbe lorsque celles-ci ne s'exprimaient pas dans le vocabulaire, c'est que, se laissant guider par une conception traditionnelle scolastique de la grammaire on a souvent établi des cloisons étanches d'une part entre la morphologie et la syntaxe.

Il ne faut pas perdre de vue que la lexicologie, la morphologie et la syntaxe n'étudient pas trois réalités différentes mais leur distinction ne procède que de trois manières de considérer la même réalité, le discours.»

Cette définition de l'aspect nous permet de dire que toute partie du discours qui exprime sémantiquement un procès peut développer des oppositions aspectuelles.

En résumé, l'aspect désigne les différentes façons de concevoir le déroulement du procès dans l'énonciation. C'est au locuteur qu'il revient de sélectionner, selon le système propre à sa langue, les modes de déroulement du procès. Ceux du şabę selon Adjèran (2011) peuvent se présenter sous plusieurs aspects : ponctuel, résultatif, itératif, accompli, inchoatif, terminatif, progressif, duratif, habituatif ou habitutif- terminatif.

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéresserons seulement à l'aspect progressif.

Notons que le progressif est exprimé en şábe par l’auxiliaire wà lié à la particule n̄ qui correspond aux formes verbales. Ce même auxiliaire , dans la langue d’étude , wà sert à exprimer “ l’existentiel” comme le font “être” en français et “be” en anglais. A partir de ces constats, nous considérons que le verbe “wa” a le même statut que le verbe être dans “Jean est entrain de manger de la viande” ou le verbe “be” dans John is eating meat. Il correspond aux formes “être en train de+V à l’infinitif ” en français et à “be+ V-ing” en anglais.

Au cours du processus de focalisation, le morphème focalisateur précède celui aspectuel marquant le progressif. Partons des exemples neutres suivants :

(15) a.) ọlá wá n̄ gbé owó lọ
 / ọlá/ ASP/ prendre/ argent/aller/
 « ọlá est en train d’emporter l’argent »

b.) ọlá wà n̄ kigbé pè Oluwa
 / ọlá /ASP/ crier/ appeler/ Dieu/
 « ọla est en train d’invoquer Dieu ».

La focalisation de ces énoncés se présente comme suit :

(16) a.) ọlá ni ọ wá n̄ gbé owó lọ
 / ọlá / FOC/ PR/ASP/ prendre/argent/ aller
 « C’est ọlá qui est en train d’emporter l’argent ».

b.) ọlá ni ọ wà n̄ kigbé pè Oluwa
 / ọlá/FOC/PR/ASP/ crier/ appeler/ Dieu/
 « C’est ọlá qui est en train d’invoquer Dieu ».

Malgré la présence du morphème marqueur de la forme progressive, nous voyons que le pronom de rappel conserve sa place habituelle, et permet de reconnaître que c'est l'élément qui le précède qui est focalisé.

2.3. Types de focalisation

Nous distinguons dans cette partie quatre types de focalisation à savoir : la focalisation assertive, la focalisation sélective la focalisation disjonctive et la focalisation coordonnée. Ces types de focalisation sont observables surtout au niveau des pronoms (Cf. Idohou (2014) et Saka (1989)).

2.3.1. Focalisation assertive

Selon Wieseman (1986) cité par Idohou (2014 : 38), « *la focalisation assertive est employée en réponse à une demande d'information, soit explicite, soit sous-entendue* ».

Dans le cas de la focalisation assertive, la langue fait usage du morphème "ni" qui a le sens de "voici" ou "voilà" selon que l'élément sur lequel l'on s'informe est proche ou éloigné. Du coup, on assiste à l'allongement de la voyelle 'i' comme le corroborent les exemples ci-dessous.

(17) a.) Omi nĩ
/Moi/voici ou voilà/

« Me voici, voilà.»

b.) ùnka è nĩ
/lui-même/voici, voilà/

« Voici, voilà lui-même ou lui-aussi.»

2.3.2. Focalisation sélective

Selon Wiesemann (1986) cité par Idohou (2014 : 39), la focalisation sélective sous-entend qu'il s'agit du choix en question, ce qui, pour lui, « *implique que le résultat est la seule chose à prendre* ». Le ton de 'ni' est moyen et a pour contenu sémantique « c'est... »

(18) a.) Gbogbo wa ni

/Nous/tous/c'est/

« C'est nous tous. »

b.) òmi àtí wọ̀ ni

/Moi /et /toi/ c'est/

« C'est toi et moi. »

2.3.3. Focalisation disjonctive

Elle permet d'associer deux nominaux. Avec ce type de focalisation, cette association se fait par l'utilisation du morphème disjonctif àbí qui signifie en français "ou, ou bien". La focalisation sélective suppose qu'il s'agit d'un et un seul choix c'est-à-dire l'un ou l'autre et jamais les deux à la fois. Le morphème focalisateur se place en position finale dans les propositions indépendantes alors que àbí est en position médiane par rapport aux éléments focalisés.

(19) Lokó àbí òlé ni şàkùtè wà

/Champ/ou/maison/FOC/piège/être/

« C'est au champ ou à la maison que se trouve le piège. »

2.3.4. Focalisation coordonnée

La focalisation coordonnée permet de mettre en relief plus d'un élément. Elle nécessite ici, contrairement à la focalisation disjonctive, le morphème 'àtí'³ qui signifie "et". Au cours du processus de la focalisation, la position de 'àtí' varie selon la catégorie grammaticale mise en relief. Lorsqu'il s'agit des nominaux, il est en position médiane et le morphème de focalisation est placé après le dernier des éléments focalisés.

³ La langue cáb è en particulier et les langues èdè en général reconnaissent également kpèlú comme morphème qui permet d'assumer la coordination ; il fait retenir que àtí et kp èlú sont utilisés de façon interchangeable. On retrouve leurs correspondants dans les langues gbè . Il s'agit des particules discontinues kpódó kpó ou kpó...kpó ou kpódó...kpán (Cf.Tchitchi (2004 :11)).

(20) a.) Aṣọ, tókò, gèlè àtí bàtà ni Awèó wọ

/Pagne/habit/foulard/et/chaussure/FOC/Awèó/porter/

« C'est le pagne, l'habit, le foulard et les chaussures que Awèó a porté ».

b.) Omi, wọ̀ àtí ọ̀n-ọ̀n ni a jẹ ọ̀ka

/Moi/ toi/ et/ eux/ FOC/2pl/manger/nourriture/

« C'est eux, toi et moi qui avons mangé de la nourriture ».

2.3.5. Focalisation interrogative

La focalisation interrogative consiste à mettre en relief n'importe quel élément de l'énoncé et même l'énoncé entier en questionnant. Il faut noter que le fonctionnement du morphème focalisateur "ni" selon qu'on se trouve en présence des énoncés averbaux ou verbaux.

Dans le cas des énoncés averbaux, les éléments mis en relief sont en tête d'énoncé et le morphème focalisateur en position finale comme le montrent les exemples suivants:

(21) a.) wọ̀ nii

/toi/ c'est/ int.

« C'est toi ? »

b.) léé ni

/Qui /c'est/int.

« C'est qui ? »

c.) mbii nii

/Où / c'est/ int.

« C'est où ? »

d.) dúdú nii

/noir /c'est/ int.

« C'est noir ? »

Par contre, lorsqu'on est en présence des énoncés verbaux, le constat est que le morphème focalisateur fonctionne autrement. En effet quelle que soit la fonction de l'élément focalisé, ce dernier est encadré par "ni". Dès lors, le "ni" en position initiale correspond "et" par le processus de grammaticalisation et le second garde son sens authentique, c'est-à-dire celui du morphème focalisateur. Nous considérons les exemples neutres ci-après :

(22) a.) a mù ọ̀n
 /1pl/choisir/3pl/
 « Nous les avons choisis »

b.) ọ̀mọ̀ iléwé ọ̀n ẹ̀tẹ̀n
 /élèves/pl/finir/
 « Les élèves ont fini »

(23) a.) ọ̀n gbẹ̀ owó fun bàbà wa
 /3pl/remettre/argent/à /père/notre/
 « Ils ont remis l'argent à notre père ».

b.) ọ̀n bà kẹ̀ kẹ̀ jẹ̀
 /1pl//vélo/endommager/
 « Ils ont endommagé le vélo ».

(24) a.) ọ̀ sama-an ẹ̀sẹ̀-ẹ̀
 /3sg / blesser /au pied/
 « Il, elle s'est blessé au pied ».

b.) Ó dé laalé
 /3sg/arriver/ soir/
 « Il, elle est arrivée le soir ».

Voici à présent ce qu'on obtient lorsque les nominaux sujets, objet et circonstant sont mis en relief :

(25) a.) Ni aa ni ọn mù-ù

/et/ nous/ FOC/ils/choisir/int./

« Et c'est nous qu'ils ont choisis ? »

b.) Ni ọmọ-iléwé ọn ni ọn ọtén-én

/et/élèves/pl/FOC/PR/finir/ ?/int.

« Et ce sont les élèves qui ont fini ? »

(26) a.) Ni kẹkẹ ni ọn bà bàjẹ-ẹ

/et/vélo /FOC/3pl/ endommager/int./

« Et c'est le vélo qu'ils ont endommagé ? »

b.) Ni fi bàbà wa ni ọn gbẹ owó fin-in

/et/à/père/notre/FOC/ 3sg /remettre /argent/int./

« Et c'est à notre père qu'ils ont remis l'argent ? »

c.) Ni lẹsẹ ni ọ sama-an

/et/au pied/FOC/il, elle/blessé/int./

« Et c'est au pied qu'il ou elle est blessé ? »

d.) Ni laalé ni ọ dé ?

/et/nuit/FOC/il, elle/arriver/ ?/

« Et il ou elle est arrivé ? »

On constate que quand le nominal est en fonction sujet, il est suivi d'un pronom de rappel lui aussi sujet ; alors qu'il n'en est pas ainsi dans les autres cas.

2.3.6. Focalisation de plusieurs verbaux

La focalisation de plusieurs verbaux consiste à combiner au moins deux verbes reliés par le coordinatif àtí. On assiste ici à la réduplication totale des

verbes. Lors du processus de focalisation de ces verbaux, le coordinatif àtí précède le dernier des verbaux qui est aussi suivi du morphème “ní” comme le montrent les illustrations ci-dessous:

(27) a.) jíjẹ àtí mímọ ní ọn jẹ nkẹn kpàtáki

/Manger/et/boire/FOC/ pl/ être/ chose/ capitale/

« C’est manger et boire qui sont des choses capitales »

b.) lílọ àtí bíbọ ẹ ọn ko ni jà si asẹn

aller /Coord/revenir/poss/pl/Nég/tomber/dans/néant/

« Tes va-et-vient ne seront pas vains »

Au-delà de son statut de morphème focalisateur, ‘ni’ joue d’autres fonctions dans la langue d’étude de part sa variation tonale. Nous débattons de cet aspect de ‘ni’ dans nos études ultérieures.

CHAPITRE 3: ANALYSE SYNTAXIQUE DU MORPHEME DE TOPICALISATION EN şábe

Dans cette partie, nous allons nous préoccuper des différentes transformations qui agissent sur la structure de l'énoncé à travers la topicalisation.

3.1. A Propos de la topicalisation

La topicalisation fait partie des transformations qui interviennent dans un énoncé et qui affectent les catégories syntaxiques telles que le nominal en fonction sujet, le nominal en fonction d'expansion (objet et circonstant).

En şábe, elle est caractérisée par la présence du morphème 'nè' qui correspond en français à "en question", "dont on parle" pour indiquer que le nominal topicalisé ou le topique est le fondement de l'information véhiculée dans l'énoncé. Le morphème nè est toujours postposé au nominal concerné. La topicalisation peut se faire de trois manières : d'abord par pronominalisation ensuite par dislocation et enfin par interrogation. Nous appliquerons tour à tour ces trois manières de faire usage de la topicalisation aux données de la langue d'étude.

3.2. Processus de topicalisation

3.2.1. Topicalisation par pronominalisation

La topicalisation par pronominalisation est l'une des techniques linguistiques. Pour Hounzangbé (2014 : 109),

« elle consiste à reprendre un terme topicalisé par un pronom de rappel. Elle peut se faire par la reprise du pronom résomptif correspondant qui peut se situer dans le voisinage direct du constituant topicalisé ».

Au cours du processus de la topicalisation, le locuteur *şábe* marque le nominal en fonction sujet par le morphème “*nè*” toujours postposé au topique.

Pour la topicalisation par pronominalisation, le topique est obligatoirement repris par un pronom de rappel ou par un pronom substitutif qui a pour signifiants ‘ó’, ‘ó’, ‘ń’ quand il est au singulier ‘on’ lorsqu’il est au pluriel. Lors de la mise en œuvre de la topicalisation, la présence du morphème *nè* impose une intonation descendante qui renvoie à une pause matérialisée à l’écrit par une virgule.

Dans sa forme simple c’est-à-dire non pronominale, la présence du morphème *nè* implique l’absence du pronom résomptif et de l’intonation comme l’indiquent les exemples-ci après :

Enoncés neutres

(1) a.) *Ìyàwó Adé ti dé*
/épouse /Adé / pass./arriver/
« L’épouse de Adé est déjà arrivée »

b) *omọ kọ jẹka nẹnẹ*
enfant /nég/ manger /hier/
« L’enfant n’a pas mangé hier »

Les exemples (2) qui suivent montrent comment se comporte *nè* lorsqu’on veut mettre l’accent sur les syntagmes nominaux sujets *iyàwó Adé omọ*.

a.) *Iyàwó Adé nè ti dé*
/femme /Adé /TOP/ASP/arriver/
« La femme de Adé en question est déjà arrivée ».

b.) *omọ nè kọ jẹka nẹnẹ*
/enfant/TOP/Neg/manger pâte/hier/

« L'enfant en question n'a pas mangé hier ».

Lors de la topicalisation par pronominalisation, le nominal en fonction sujet est suivi automatiquement de *nè*, lui aussi du pronom résomptif et de la marque intonative qu'est la virgule. En témoignent les exemples (2) reproduits en (3) ci-dessous.

a.) Iyàwó Adé nè, ó ti dé

/Femme/Adé/TOP/ PR/ASP/arriver/

« La femme de Adé en question, elle est déjà arrivée »

b.) ọmọ nè, ó jẹka nẹnẹ

/enfant/TOP/ PR/manger pâte/ hier/

« L'enfant en question, il a mangé hier »

c.) ọlọpà nè ọn, ọn mù olé kẹn nẹnẹ

/policier/TOP/pl/ PR/ attraper/voleur/ DET/ hier/

« Les policiers en question, ils ont attrapé un voleur hier »

Nous constatons que le pronom sujet est postposé au nominal sujet qu'il représente avant que les deux ne soient suivis de la virgule. En conséquence, du point de vue sémantique, c'est ce pronom de rappel qui fait l'action exprimée par le prédicat et cela sous-entend que le topique a une fonction discursive et énonciative.

3.2.2. Topicalisation par dislocation

On parle de topicalisation par dislocation lorsque le terme mis en relief est détaché du reste de l'énoncé par une pause à l'oral, laquelle pause à l'écrit est matérialisée par une virgule. A propos de la topicalisation par dislocation Horlacher (2012 :2) écrit exactement que la dislocation à droite est :

« La proposition syntaxique complète dans laquelle un argument (ou un adjectif) du verbe est d'abord représenté par un pronom clitique avant d'apparaître à droite du prédicat sous une

forme lexicale “pleine” (typiquement un SN) qui établit rétrospectivement un rapport de coréférence avec ce pronom clitique »⁴.

On peut alors dire que la topicalisation par dislocation permet de faire déplacer, au cours du processus de topicalisation, un nominal de sa place habituelle pour être placé à la position initiale de l'énoncé. Caron, (2000 : 19), abonde dans le même sens et dit qu'il s'agit de : « *L'extraposition en tête d'énoncé d'un terme (topique), le reste de l'énoncé (la prédication proprement dite) constituant le commentaire* »

Prévost (2009 : 5) préfère parler de “constructions détachées à gauche”.

En sábe, cette forme de transposition prend en compte les nominaux en fonction expansion (objet et circonstant).

3.2.2.1. Nominal en fonction objet

Pour exprimer la topicalisation par dislocation du nominal objet, on part de la topicalisation simple dont le morphème *nè* subit une réduplication totale. C'est cette réduplication totale qui, en effet indique que le locuteur insiste et met l'accent sur le nominal objet topicalisé. Indiquons que ce morphème *nènè* après réduplication reste toujours postposé au nominal objet topicalisé et fait obligatoirement recours à la particule ‘*en*’ placée en position médiane. Du coup, on obtient ‘*nè-nè-nè*’. Du point de vue sémantique, ‘*nè-nè-nè*’ correspond en français à “en question”, déjà utilisé dans le cadre de la topicalisation simple. Nous partons des exemples de topicalisation par pronominalisation suivants :

(3) a.) *olòpà nè ɔn, ɔn mù olé nènè*

/policier/TOP/pl/ PR/ attraper/ voleur/ hier/

« Les policiers en question, ils ont attrapé un voleur hier »

⁴ On appelle pronom clitique selon Dubois (2012 : 89) les pronoms atones du français, comme dans *Il me l'a dit* (te, se, le, etc.).

b.) ɔmɔ nɛ, ɔ jɛka nɛnɛ

/enfant/ TOP /PR/manger/pâte/ hier/

« L'enfant en question, il a mangé la pâte hier »

Lorsque l'on applique le processus de topicalisation indiqué plus haut, on obtient les énoncés qui suivent :

(4) a.) olé nɛ-nɛ-nɛ, ɔlɔpà ɔn mù ú nɛnɛ

/voleur/TOP/policier /pl/attraper/ 3sg/ hier/

« Le voleur en question, les policiers l'ont attrapé »

b.) ɔka nɛ-nɛ -nɛ, ɔmɔ jɛ ú nɛnɛ

/pâte/TOP/enfant/ manger/3sg/ hier/

« La pâte en question, l'enfant l'a mangée hier »

A partir de ces deux exemples, on peut dire que c'est la reduplication totale du morphème 'nɛ' qui implique la présence du pronom clitique postposé au verbe dans l'énoncé ; ceci nous conduit indirectement à la topicalisation par pronominalisation ; mais cette fois-ci, il s'agit d'une topicalisation par pronominalisation plus renforcée et plus insistante. Autrement dit, avec ce type de focalisation, on constate que le message véhiculé donne l'impression qu'il y a d'antécédent par rapport à l'objet dont il est question.

3.2.2.2. Nominal circonstant

Les nominaux en fonction expansion de circonstant prennent en compte les circonstants. En outre, les circonstants sont des syntagmes prépositionnels compléments du groupe verbal ou de phrase. A propos des objets circonstants Dubois (2012, op.cit : 86), L. Tesnière dit que le circonstant est :

« L'unité ou la suite d'unités qui expriment les circonstances de temps, de lieu, de manière dans lesquelles se déroule le procès exprimé par le verbe. Le circonstant sera ainsi soit un adverbe, soit un équivalent d'adverbe. »

Selon le contexte, les circonstants de temps, de lieu et de manière peuvent être considérés comme des expansions nominales ou verbales. Dans le cadre de la mise en emphase, seuls les circonstants en expansion nominale sont affectés.

En effet, le nominal en fonction de circonstant est traditionnellement postposé au lexème verbal. Au cours du processus de topicalisation, ce circonstant est déplacé de sa position de départ vers le début de l'énoncé par le biais du principe de dislocation à gauche. En conséquence, c'est donc le nominal circonstant topicalisé qui porte le poids de l'information de l'énoncé.

A l'opposé du nominal en fonction objet, la topicalisation du nominal en fonction de circonstant nécessite la présence de nouveaux éléments que sont respectivement ni postposé au nominal circonstant topicalisé et du pronom de rappel 'yé' lui aussi postposé au nominal objet de l'énoncé.

Considérons les exemples suivants:

(5) a.) Sawé dúó nahin óné

/Sawé / rester / milieu/ voie /

« Sawé est resté au milieu de la voie ».

b.) Adé jèka pùpó

/Adé/ manger/ pâte/ beaucoup/

« Adé a mangé beaucoup de pâte ».

Voyons à présent ce que deviennent ces exemples après avoir fait du nominal circonstant le topique.

(6) a.) Nahin óné nè ni Sawé dúó

/Milieu/voie/TOP/FOC/ Sawé/rester/

« C'est au milieu de la voie en question que Sawé est resté ».

b.) pùpó ni ọka yé Adé jè

/beaucoup/TOP/pâte/PR/ Adé/ manger/

« C'est beaucoup de pâte que Adé a mangé »

Avec les exemples que nous venons d'utiliser ici, on constate que la virgule disparaît et la présence du pronom de rappel devient obligatoire pour que l'énoncé soit grammaticalement acceptable.

Puisque la catégorie de nominaux prend en compte les pronoms, nous nous intéressons à présent à la façon dont ces constituants nominaux sont mis en emphase dans l'énoncé.

3.2.3. Topicalisation des pronoms

Généralement, c'est presque tous les pronoms qui doivent pouvoir être topicalisés. En effet, la topicalisation des pronoms consiste à les mettre en relief. De ce fait, les pronoms mis en relief deviennent le topique et assument les mêmes fonctions syntaxiques et sémantiques qu'un nom. Il s'agit dans cette sous-section de passer en revue le comportement de l'ensemble des pronoms de la langue dans des constructions topicalisées.

3.2.3.1. Allocutifs et substitutifs

Ils désignent d'une part, es pronoms traditionnels des première et deuxième personnes et de l'autre ceux de la troisième personne du singulier et du pluriel pluriel.

(7) a.) n jè ọka (allocutif)

/1sg / manger/ pâte/

« J'ai mangé de la pâte »

b.) Ó bù ú (substitutif)

/3sg/ injurier/3sg/

« Il l'a injurié »

c.) a pè é (allocutif)

/1pl/ appeler/2pl/

« Nous t'avons appelé »

d.) ɔn pè ín (délocutif)

/3pl / appeler/2pl/

« Ils vous ont appelés »

Voyons à présent ce qui se passe avec ces pronoms quand ils sont dans le processus de la topicalisation.

(8) a.) n nè n jəkà (allocutif)

/1sg /TOP/manger/ pâte/ * « Je en question, ai mangé de la pâte »

* b.) Ó nè bù ú (substitutif)

/3sg/TOP/ injurier/3sg/ * « Il en question, l'a insulté »

c.) aa nè pé é (allocutif)

/1pl/TOP/ appeler/2pl/ * « Nous en question, t'avons appelé »

* d.) ɔ ɔn-ɔn nè pé ín (délocutif)

/3pl/ TOP/appeler 2pl/ * « Eux en question, vous ont appelé »

Au regard de ces exemples, on se rend compte qu'aucun de ces exemples n'est ni syntaxiquement, ni sémantiquement acceptable dans les constructions topicalisées du şábe. Nous pouvons dès lors déduire que la topicalisation des pronoms allocutifs et substitutifs n'est pas attestée.

Pour se convaincre de la faculté qu'ont les pronoms d'être topicalisés par pronominalisation, nous reprenons les énoncés neutres précédents. La mise en application de la topicalisation par pronominalisation se présente comme suit :

- (9) a.) n nè jèkà (allocutif)
 /1sg/TOP/PR/manger/pâte/ * « Je en question, ai mangé de la pâte ».
- b.) Ó ne ó bù ú (substitutif)
 /3sg/TOP/PR/ injurier/3sg/ * « Il en question, l'a insulté ».
- c.) a nè a pè é (allocutif)
 /1pl/TOP/PR/appeler/2sg/ * « Nous en question, t'avons appelé ».
- d.) ɔn-ɔn nè ɔn pè ín (délocutif)
 /3pl /TOP/PR/appeler/2pl/ * «Eux en question, vous ont appelé ».

Ces exemples nous rassurent davantage que la topicalisation par pronominalisation a donné des énoncés agrammaticaux du point de vue syntaxique et sémantique. Qu'en est-il alors des pronoms réfléchis, des démonstratifs, des possessifs, des relatifs, des interrogatifs et des indéfinis ? Pour y arriver, nous procédons tel que nous avons fait tout récemment avec les allocutifs et les délocutifs.

3.2.3.2. Les pronoms réfléchis

Leur topicalisation consiste à les faire fonctionner dans les énoncés pour qu'ils deviennent des topiques et soient marqués ou non par le morphème de topicalisation. Partons des exemples neutres que voici :

- (10) a.) òmi kami jèka
 /1sg/ même/ manger pâte/
 « *Moi* aussi, j'ai mangé de la pâte».
- b.) ɛn kawín ɛ jèkà
 /2pl/ même/ manger/ pâte/
 « *Vous* aussi, vous avez mangé de la pâte ».

c.) ɔn kawɔn jəkà

/3pl/ même/ manger pâte/

« *Eux* aussi, ils ont mangé de la pâte ».

La topicalisation des ces pronoms réfléchis dans les énoncés donne ce qui suit :

Òmi kami nè jəkà

/1sg/ même/TOP/manger pâte/

« *Moi* aussi en question, ai mangé de la pâte ».

b.) ɛn kawín nè jəkà

/2pl /même / TOP/ manger pâte/

« *Vous* aussi en question, avez mangé de la pâte ».

c.) ɔn kawɔn nè jəkà

/3pl/même / TOP/ manger pâte/

« *Eux* aussi en question, ont mangé de la pâte »

Lors de la topicalisation par pronominalisation, la présence d'un pronom de rappel qui joue le même rôle que le pronom réfléchi n'est pas obligatoire, donc facultative. Toutefois, on sent l'intention d'insister et d'attirer l'attention de celui qui produit l'énoncé comme le montrent les exemples ci-dessus que nous allons transformer.

(12) a.) òmi kami nè, mò jəkà

/1sg/même /TOP/PR/manger pâte/

« *Moi* aussi en question, j'ai mangé »

b.) ɛn kawin nè, ɛ jəkà

/2pl/même /TOP/PR/ manger pâte/

« *Vous* aussi en question, vous avez mangé de la pâte »

c.) ɔkawɔ nɛ, ɔn jɛkà

/3pl/même/TOP/PR/manger pâte/

« *Eux* aussi, ils ont mangé de la pâte »

En plus de la présence du morphème ‘nɛ’ et du pronom de rappel, la topicalisation par pronominalisation est marquée par une virgule et les énoncés obtenus sont syntaxiquement et sémantiquement acceptables. Nous en déduisons que la topicalisation des pronoms réfléchis est attestée en şàbɛ.

Au niveau des possessifs et des démonstratifs, on a les transformations suivantes :

Possessifs

Démonstratifs

(13) a.) *Ti omi daa*

/pour /1sg/ être bon/

« Le mien est bon »

(14) a.) *oniyéi daa*

/celui-ci/ être bon/

« Celui-ci est bon »

b.) *ti ɛn-ɛn hù mi*

/pour/2pl/ plaire/1sg/

« Le vôtre me plaît »

b.) *oniyé nɛ hù mi*

/celui-là/ plaire/1sg/

« Celui- là me plaît »

Faisons de chacun de ces possessifs et démonstratifs le topique de l'énoncé par la présence du morphème de topicalisation ‘nɛ’ qui leur est postposé.

(15) a.) *Ti omi nɛ daa*

/pour/1sg /TOP/être bon/

« *Le mien* en question est bon »

(16) a.) *oniyéi nɛ daa*

/celui-ci/ TOP/être bon/

« *Celui-ci* en question est bon »

b.) *ti ɛn- ɛn nɛ hù mi*

pour/2pl/TOP/plaire/ moi/

« *Le vôtre* en question me plaît »

b.) *oniyé nɛ nɛ hù mi*

/celui-là/TOP/plaire/moi/

« *Celui-là* me plaît »

On constate que la présence du morphème de topicalisation exclut celle du pronom de rappel et de la virgule aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Lors du processus de la topicalisation par pronominalisation, le pronom démonstratif concerné est repris ou non par son correspondant. Ainsi, de l'application de cette topicalisation, on obtient, en reprenant les exemples neutres ci-dessous:

(17) a.) *Ti`omi nẹ daa*

/pour/1sg/TOP/être bon/

« *Le mien* en question, est bon ».

b.) *Ti ɔn-ɔn nẹ, ó hù mi*

/pour/2pl/TOP/PR/plaire/ moi/

« *Le vôtre* en question, il me plaît ».

c.) *ti ɔn-ɔn nẹ, ó dàno*

/pour/3sg/TOP/PR/verser/

« *Le leur* en question, il est versé ».

(18) a.) *oni yéi nẹ daa* (facultatif)

/3sg/TOP/être bon/

« *Celui-ci* en question, il est bon ».

b.) *Ti omi nẹ, ó daa*

/pour/1sg /TOP/PR/être/

« *Le mien* en question, il est bon »

c.) *ti ẹn-ẹn nẹ hù mi*

/pour/2pl/TOP/plaire/1sg/

« *Le vôtre* en question, il me plaît »

d.) *Ti ɔn-ɔn nə dənò*

/pour/3sg /TOP/verser /

« *Le leur* en question est versé »

e.) *oniyé nə nə hù mi*

/ celui-là/TOP/plaire/1sg/

« *Celui-là*, il me plaît ».

Avec la topicalisation par pronominalisation des possessifs et démonstratifs, on constate la présence du pronom de rappel qui leur est postposé. Il est à noter que l'utilisation du pronom de rappel peut être facultative. Ceci n'entrave en rien le contenu sémantique de l'énoncé.

Les autres pronoms tels que les relatifs, les indéfinis et les interrogatifs *şábe* subiraient probablement les mêmes transformations syntaxiques que leurs prédécesseurs. Ils seront pris en compte dans une étude ultérieure.

Il existe d'autres formes de topicalisation. Celles-ci concernent les cas de plusieurs nominaux de fonctions identiques ou de fonctions différentes.

3.3. Types de topicalisation

3.3.1. Topicalisation de plusieurs nominaux de même fonction

Il est possible d'avoir une topicalisation qui affecte plusieurs termes. A ce propos, Caron, (2000 : 20) fait constater que la topicalisation peut affecter plusieurs termes d'une même prédication (topiques multiples) chacun d'eux pouvant selon les langues, être représenté par un pronom marquant sa fonction syntaxique au sein de la fonction prédicative.

En *şábe*, on topicalise plusieurs nominaux de même fonction dans le cadre d'une énumération. Les termes énumérés sont identifiés comme des topiques et appartiennent à la même catégorie syntaxique puis sont utilisés dans le même contexte.

Considérons ces énoncés neutres :

(19) a.) mò ti à kèkè, môtô, ilé

/1sg/ASP/acheter/moto /voiture/ maison/

« J'ai déjà acheté la moto, la voiture, la maison ».

b.) Adé fò așo, b àtà, fùlà é ɔn

/Adé /laver /habit /chaussure /chapeau /POSS/pl/

« Adé a lavé ses habits, chaussures, chapeaux ».

Avec la topicalisation simultanée des nominaux de ces énoncés on obtient :

(20) a.) kèkè nè môtô nè ilé nè, mò ti à ɔn

/moto/TOP/voiture/TOP/maison/TOP/1sg/ ASP/acheter/pl/

« *La moto, la voiture la maison*, en question je les ai déjà achetées ».

b.) așo é(poss) nè, b àtà é(poss) nè, fùlà é (poss) nɛ, Adé fò ɔn

/habit /TOP/chaussure/poss/TOP/chapeau/TOP/Adé/laver/3pl/

« *Ses habits, chaussures, chapeaux* en question, Adé les a lavés ».

Ici, on constate que le topicalisateur nè suit chaque nominal topicalisé. Autrement dit, lors de la topicalisation de plusieurs nominaux de même fonction, il doit y avoir autant de morphèmes topicalisateurs que de nominaux topicalisés.

3.3.2. Topicalisation de plusieurs nominaux selon leur fonction

Dans ce cas, on retrouve dans l'énoncé des nominaux qui sont de fonctions différentes. Ainsi, certains nominaux peuvent être en fonction objet, d'autres en fonction d'attribution et d'autres encore en fonction d'expansion-circonstant comme l'indiquent les exemples ci-après :

(21) a.) oka nè, Adé bù f(i) àjà (oka est le nominal objet)

/pâte/TOP/Adé/donner/ Att./ chien/

« *La nourriture* en question, Adé l'a donnée au chien ».

b.) *Àjá* nè, Adé bù ọkà fun-un
/chien/TOP/Adé/donner/pâte/Att./3sg/ (*àjá* est le nominal en fonction
d'attribution)

« Adé a donné à manger *au chien* en question ».

c.) *ilé* nè, Adé kọ ú pèlú ọwọ (ilé est le nominal en fonction objet)
/maison/TOP/Adé/construire/3sg/avec/main/

« *La maison* en question, Adé l'a construite à la main »

d.) pèlèpèlè, Adé (si)⁵ kọ ilé nè
/tout doucement/Adé/ ! /construire/maison/TOP/

« Tout doucement, Adé a construit *la maison* en question »

(pèlèpèlè est un adverbe en fonction expansion-circonstant)

3.3.3. Topicalisation par interrogation

Ici, seuls les énoncés nominaux sont concernés. En effet, lors de la topicalisation par interrogation, on procède à la combinaison du morphème de la topicalisation simple 'nè' et de l'interrogatif 'fè' dans le même énoncé. Une fois combinés, ils sont postposés aux lexèmes nominaux. Généralement, ils sont à la fin de l'énoncé. L'énoncé obtenu est marqué à l'oral par une élévation de la voix et à l'écrit par un point d'interrogation.

(22) a.) ọmọ ẹ fè-è

/enfant/poss/ et/int.

« Et ton enfant ? »

b.) uşé fè-è

/travail / et /int.

« Et le travail ? »

c.) ọ̀ọ̀ ọ̀jọ̀si fè-è

/affaire/autre jour/ et int.

« Et l'affaire de l'autre jour ? »

⁵ La particule exclamative (si) n'a pas de contenu sémantique précis dans la langue. Toutefois, elle exprime dans la langue un étonnement face à une situation, une action dont la fin va au-delà des attentes.

La topicalisation par interrogation de ces énoncés donne :

(23) a.) ɔmɔ ɛ nɛ fɛ-ɛ

/enfant/poss/TOP/et /int. « *Et ton enfant en question ?* »

b.) usɛ nɛ fɛ

/travail/ TOP/ et/ int. « *Et le travail en question?* »

c.) ɔ̀ɔ̀ ɔ̀j̀ɔ̀si nɛ fɛ-ɛ

/affaire/autre jour/TOP/et int. « *Et l'affaire de l'autre jour en question?* »

Au plan sociolinguistique, ces énoncés correspondent aux formules de salutations qu'un locuteur adresse à son interlocuteur à des moments de la vie. Ces genres de formules, selon Tchitchi (2004 : 55) sont caractéristiques des peuples d'Afrique noire car elles visent à sympathiser avec son prochain c'est-à-dire s'enquérir de son état de santé, de sa situation professionnelle ; donc de le considérer comme semblable à soi.

La langue permet que les deux procédés de mise en relief soient ensemble dans une même phrase. C'est de cela qu'il s'agira dans la sous-section qui suit.

3.3.4. Combinaison de la focalisation et de la topicalisation

Lorsque les processus de focalisation et de topicalisation se combinent dans une même phrase, ils mettent l'accent simultanément et alternativement sur les différents nominaux. Cette combinaison donne lieu à des phrases complexes où c'est généralement la topicalisation qui constitue la proposition principale. Plusieurs cas sont possibles :

Partons de l'exemple neutre suivant :

(24) ɔn gbɛ owó fí bàbà wa

/3pl/remettre/argent/à/père/notre/

« Ils ont remis l'argent à notre père »

3.3.4.1. Cas où le nominal sujet est topicalisé et focalisé

(25) ɔn-ɔn nè ni ɔn gbé owó fi bàbà wa

/3pl/TOP/ FOC/PR/remettre/argent/à/père/notre/

« *Ce sont eux* en question qui ont remis l'argent à notre père »

3.3.4.2. Cas du nominal sujet topicalisé et du nominal objet focalisé

En ce qui concerne le nominal, on peut procéder de deux manières :

- la première manière consiste à faire suivre chaque nominal de son morphème focalisateur. Les deux nominaux et leur morphème sont séparés l'un de l'autre par une virgule à l'écrit et une pause à l'oral comme le montre l'exemple ci-dessous :

(26) a.) ɔn-ɔn, ɔn gbé owó fi bàbà wa

/3pl/PR/remettre/argent/prép/père/poss/

« Eux, ils ont remis l'argent à notre père ».

Lorsque nous mettons ce processus en pratique, nous obtenons ce qui suit :

(26) b.) ɔn-ɔn nè, owó ni ɔn gbé fi bàbà wa

/3pl/TOP/argent/FOC/3pl/remettre/à/père/notre/

« *Ce sont eux* en question qui ont remis de l'argent à notre père ».

- la seconde manière consiste à grouper les deux morphèmes avant de faire suivre les nominaux mis en relief. Contrairement à la première manière, ici, la virgule est absente. En témoigne (26.a) repris en (26 c.) et qui donne :

(26) c.) Owó nè ni ɔn-ɔn gbé fi bàbà wa

/argent/TOP/FOC/3pl/PR/prép/père/poss/

« *C'est l'argent* en question qu'ils ont remis à notre père ».

3.3.4.3. Cas du nominal objet topicalisé et du nominal sujet focalisé

Généralement, le nominal attribut se place en position intermédiaire des deux nominaux concernés. L'exemple (26) repris en (27 a.) illustre bien ce phénomène.

(27) *Owó nẹ, bábá wa ni ọn-ọn gbẹ fi-in*

/argent/TOP/père/notre/FOC/PR/remettre/à/3pl/

« *L'argent* en question, c'est notre père qui le leur a remis ».

3.3.4.4. Cas du lexème verbal focalisé et le nominal sujet topicalisé

On procède dans un premier temps à la réduplication partielle du verbe toujours en tête de phrase et suivi du morphème focalisateur come l'indique l'exemple ci- dessous :

(28) *gbigbé ni ọn-ọn nẹ ọn gbẹ owó fi bábá wa*

/remettre/FOC/3pl/TOP/PR/remettre/argent/à père/notre/

« C'est remettre qu'*eux* en question ont remis l'argent à notre père »

CONCLUSION

Notre travail a porté sur « focalisation et topicalisation en şábe ». Au terme de ce travail nous nous rendons compte d'une part du caractère productif du şábe comme la plupart de nos langues nationales et d'autre part de l'impossibilité de l'épuiser parce que très vaste. Ces deux habitudes langagières que sont la focalisation et la topicalisation nous ont permis de présenter les diverses possibilités qui s'offrent aux locuteurs şábe de pouvoir mettre un accent particulier c'est-à-dire d'insister sur une catégorie syntaxique donnée de la phrase. En effet, au cours du processus de mise en pratique de chacune de ces techniques, le locuteur şábe utilise ni' pour la focalisation et nè pour la topicalisation.

Par ailleurs, du point de vue syntaxique, ces deux morphèmes fonctionnent presque de la même manière dans la phrase bien que la focalisation et la topicalisation diffèrent l'une de l'autre de manière spécifique. . Ainsi, la focalisation et la topicalisation portent sur plusieurs catégories syntaxiques à savoir : les catégories averbales (nom, pronom, adjectif qualificatif, adverbe) et les catégories verbales. En ce qui concerne les catégories averbales, nous notons que "ni" et "nè" sont toujours placés immédiatement après les éléments mis en relief. Au niveau des catégories verbales, le constat n'est pas le même. En outre, les verbes se placent en tête d'énoncé et subissent le phénomène de la réduplication partielle avant d'être suivis de "ni" ou "nè" selon qu'il est focalisé ou topicalisé. De même, il est à noter que le şábe permet la combinaison des deux techniques. Dans ce cas, elles mettent l'accent simultanément et alternativement sur les différents nominaux. Cette combinaison donne lieu à des phrases complexes où c'est généralement la topicalisation qui constitue la proposition principale. En lieu et place de la focalisation et de la

topicalisation, on peut se servir aussi de la virgule quand on est à l'écrit et de la pause lorsqu'on est à l'oral ; elles induisent des implications aux plans syntaxique et sémantique à l'instar de la focalisation et de la topicalisation.

Nous reconnaissons toutefois que les aspects de ce thème n'ont pas été pris en compte, et comme on fait constamment de nouvelles découvertes, il est un chantier perpétuel.

Références bibliographiques

- ABOH, E. O. 1998a. ‘*Noun Constructions and the Focus in Ggungbè*’, Linguistique Africaine, N0 20, Paris, 1998a, pp. 5- 50.
- ABOH, E. O. 1993. ‘*Théorie Syntaxique et Syntaxe du gun*’, mémoire de licence, Université de Genève, 93 p.
- ADJERAN, M. 2009. ‘*Les Louanges (ÈÈKÍ) en Cábè*’, Mémoire du DEA, UAC/ FLASH, 69p.
- ADJERAN, M. 2011. ‘*Analyse Syntaxique et Morphophonologique des Eèkì en Milieu Cábè*’, Thèse de Doctorat Unique, UAC/ FLASH, 265 p.
- AWOBULUYIO, O.1978, Essentials of Yorùbá Grammar.
- AWOBULUYI, O. 2014. Èkó Gírámà Èdè Yorùbá, Ibadan, 314 p.
- BAMGBOSE, A. 1976. A Grammar of Yorùbá, Ibadan, Cambridge, Unity Press.
- BAMGBOSE, A. 2006. Fonóloji àti Gírámà Yorùbá, Ìbàdàn, University Press, P, L, C.
- BOLE- RICHARD, R. 1983 ‘*Systématique Phonologique et Grammaticale d’un Parler Ewe : le Gen-Mina du Sud-Togo et du Sud-Bénin*’, Ed. L’harmattan, Paris, 350 p.
- BONVINI, E. 1988. ‘*Prédication et Enonciation en Kasim*’, Pof, Etudes de Thèse de doctorat du 3è cycle, INALCO, Paris, 269 p.
- CAPO, H.B.C. 2000. ‘*Eléments pour une Révision de l’Atlas Sociolinguistique du (Bénin)*’, quatrième session de la conférence des experts en langues et écriture, Cotonou, 16p.
- CARON, Bernard. 2000. ‘*Topicalisation et Focalisation dans les Langues Africaines*’, Afrique et langage1, Séries SELAF (Société d’Etudes Linguistiques et Anthropologiques de France) 422, pp.7- 42.
- CENALA, 2003. ‘*Atlas et Etudes Sociolinguistiques du Bénin*’, Edition revue et corrigée, Cotonou, 125p.

- CENALA, 2013. *“Alphabet des Langues Nationales de la République du Bénin”*, 5^e édition, Cotonou, 36p.
- COMRIE, B. 1976. *“Aspect”*, Cambridge Text books in linguistics.
- DUBOIS, J. et al. 2012. *“Dictionnaire Linguistique et des Sciences du Langage”*, Editions Larousse, Paris, 516 p.
- FOLLY, M. 2012. *“Emphatisation et Procédés d’Emphatisation dans les parlers gbè”*, Mémoire du DEA, UAC/FLASH, 71p.
- GAGNON, D. 2005. *“La Focalisation en Wacigbè”*, Mémoire de maîtrise, UAC/ FLASH, 97p.
- HORLACHER, A. S. 2012. *“La Dislocation à Droite : Une Catégorie des Locuteurs ou L’analyse ?”* Journées d’étude ATILF Université de NFU CHATEL, Lyon, pp. 1- 24.
- HOUIS, M.1974. *“La description des Langues Négro- Africaines : Une Problématique Grammaticale”*, Afrique et Langage, N^o2, 2^e semestre.
- HOUNZANGBE, Z. M. 2013. *“Topicalisation et Focalisation en Xwlagbè, Un Parler du Continuum Dialectal Gbè”*, Humanités gabonaises, n^o 4, pp. 239 - 253.
- HOUNZANGBE, Z. M. 2014. *“Description Synchronique du Xwlagbè, Un Parler du Continuum Dialectal Gbè”*, Thèse de Doctorat Unique, UAC/ FLASH, 360p.
- IDOHOU, B. H. I. 2008. *“A propos des Pronoms et de l’Interrogation en Cábè”*, Mémoire de maîtrise, UAC /FLASH, 81p.
- IDOHOU, B. H.I. 2014. *“Etude Structurale desPronoms Cábè ”*, Mémoire du DEA, UAC/ FLASH, 74p.
- IGUÉ, Akanni, M. 1978. *Les Morphèmes Verbaux et l’Aspect en Yorùbá* , Université de Nancy II, Nancy, 352 p.
- IGUÉ, Akanni, M. 2015. *Gírámá Yorùbá*, Jexcol Commercial and Security Printers.

- MANESSY, G. 1969. “ *Observations sur la Classification Nominale des Langues Négro africaines du Soudan et de la Guinée, CNRS, Paris*”.
- MANESSY, G. 1975. “ *Les langues Oti-Volta, Classification généalogique d’un groupe de langues voltaïques*”, *Société d’Etudes linguistiques et anthropologiques de France (SELAF), Paris, 314p.*
- MEILLET, A. 1958. “*Linguistique Historique et Linguistique Générale*”, Paris, Honoré Champion, 334p.
- NATA, T. 1981. *Lexicologie des Constituants Nominaux du Ditammari*, 32 p.
- ÒGÚNBÒWÁLÉ, P.O. 1970. *The Essentials of the Yorùbá Language*, London, Hodden and Stroghton, 295p.
- PETER-BREMICKER, Ursula.1990. “*Description Systématique du Waama (langue voltaïque du Bénin)*”, Université René Descartes, Paris- V, Sciences Humaines, Sorbonne, thèse de doctorat en linguistique, Vol. I et II, 532 p.
- PREVOST, S. 2009. “*Topicalisation, Focalisation et Constructions Syntaxiques en Français Médiéval : Des Relations Complexes*”, pp.1- 14.
- SACHNINE, M.1997. “*Dictionnaire Yoruba-Français Suivi d’un Index Français-Yorùbá*”, Ed., KARTHALA- IFRA, Paris, 386p.
- SAKA, T.1989. “*Le Système Nominal du Baatɔnum*”, UNB/ FLASH, 149p.
- WIESEMANN, Ursula et al., 1986. “*Manuel de Sémantique et de Traduction*”, Collection PROPELCA, n^o 33, Yaoundé, 155p.
- YUSUFF, A, 2006. *Ojúlòwó Gírámá Yorùbá*, Lagos : Joytal Printing Press, 343 p.

ANNEXES

Annexe1

Dans le cadre de la préparation et de la rédaction du mémoire de fin de formation académique au Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSLCC) de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), nous nous proposons de réfléchir sur le thème : « Focalisation et topicalisation en şábe ». Voici le profil des personnes enquêtées.

Nom Prénom	Age	Profession	Langue parlée	Niveau d'instruction
Adédoja	65ans	Sage à la cour royale de Savè	şábe	
Awo Ayodele	60 ans	Artiste danseur de gèlèdè	şábe	CEP
Chabi Alphonse	49 ans	Maître maçon	şábe	CEP
Adé Gérard	40 ans	Enseignant au primaire	şábe	CAP
Biaou Aimé	31 ans	Enseignant au secondaire	şábe	Licence
Adam Safi	24 ans	Etudiante	şábe	Licence

9. Y-a-t-il de différence entre les moyens utilisés pour mettre l'accent sur les éléments du discours şábe?.....

.....

10. Est-il possible de construire des phrases à l'intérieur desquelles on aura à la fois les morphèmes de focalisation et de topicalisation ?.....

.....

11. Quelle remarque faites-vous alors ?.....

.....

Table des matières

Sommaire	i
Dédicace.....	ii
Remerciements.....	iii
Symboles et abréviations	iv
Résumé.....	v
Introduction.....	1
CHAPITRE 1 : GENERALITES	6
1.1. Problématique	6
1.2. Méthodologie	6
1.3. Objectifs et hypothèses de la recherche.....	7
1.3.1. Objectifs.....	7
1.3.1.1. Objectif général.....	8
1.3.1.2. Objectifs spécifiques.....	8
1.3.2. Hypothèses	8
1.4. Clarification conceptuelle	8
1.4.1. La syntaxe	8
1.4.1.1. Syntagme nominal	9
1.4.1.2. Syntagme verbal.....	10
1.4.2. Morphème	10
1.4.3. Emphase	11
1.4.4 Focus	11
1.4.5. Topique	13
1.4.6. Prédicat	14
1.5. Cadre théorique.....	14
1.6. Revue de la littérature	15

CHAPITRE 2 : ANALYSE SYNTAXIQUE DU MORPHEME DE

FOCALISATION EN şábe	24
2.1. A propos de la focalisation	24
2.2. Processus de focalisation en şábe	24
2.2.1. Focalisation du syntagme nominal (SN) sujet	25
2.2.2. Focalisation du SN objet	25
2.2.3. Focalisation du SN circonstant	26
2.2.4. Focalisation du pronom personnel	27
2.2.5. Focalisation de l'adverbe	28
2.2.6. Focalisation du verbe	29
2.2.7. Focalisation de plusieurs nominaux de même fonction	30
2.2.8. Focalisation dans les phrases progressives	31
2.3. Types de focalisation	34
2.3.1. Focalisation assertive	34
2.3.2. Focalisation sélective	34
2.3.3. Focalisation disjonctive	35
2.3.4. Focalisation coordonnée	35
2.3.5. Focalisation interrogative	36
2.3.6. Focalisation de plusieurs verbaux	38

CHAPITRE 3: ANALYSE SYNTAXIQUE DU MORPHEME DE

TOPICALISATION EN şábe	40
3.1. A Propos de la topicalisation	40
3.2. Processus de topicalisation	40
3.2.1. Topicalisation par pronominalisation	40
3.2.2. Topicalisation par dislocation	42
3.2.2.1. Nominal en fonction objet	43
3.2.2.2. Nominal circonstant	44

3.2.3. Topicalisation des pronoms	46
3.2.3.1. Allocutifs et substitutifs	46
3.2.3.2. Les pronoms réfléchis	48
3.3. Types de topicalisation	52
3.3.1. Topicalisation de plusieurs nominaux de même fonction	52
3.3.2. Topicalisation de plusieurs nominaux selon leur fonction	53
3.3.3. Topicalisation par interrogation	54
3.3.4. Combinaison de la focalisation et de la topicalisation.....	55
3.3.4.1. Cas où le nominal sujet est topicalisé et focalisé.....	56
3.3.4.2. Cas du nominal sujet topicalisé et du nominal objet focalisé	56
3.3.4.3. Cas du nominal objet topicalisé et du nominal sujet focalisé	57
3.3.4.4. Cas du lexème verbal focalisé et le nominal sujet topicalisé.....	57
Conclusion	58
Références bibliographiques	60
Annexes.....	63
Table des matières.....	67